



## **AFRIQUE/RD CONGO - Rappel des Evêques concernant le « devoir sacré de protéger la Nation et de sauvegarder la paix »**

Kinshasa (Agence Fides) – « Un message de paix et d'espérance au Peuple congolais » est adressé par les Evêques du pays au terme de l'Assemblée plénière de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) qui s'est réunie à Kinshasa du 23 au 27 juin. Faisant mémoire du 54ème anniversaire de l'indépendance du pays, les Evêques rappellent le processus électoral 2013-2016 actuellement en cours, qui leur offre « l'occasion de rappeler à tous, le devoir sacré de protéger la Nation et de sauvegarder la paix acquise au prix de mille sacrifices ».

Le message, parvenu à l'Agence Fides, est intitulé : « Pour un processus électoral apaisé et porteur d'un avenir meilleur » et explique ainsi la signification de l'invitation à « protéger la Nation » : travailler pour construire un Congo plus beau qu'avant, ramener la paix dans le pays, « défendre et promouvoir les droits, la dignité et le bien-être de tous les Congolais » ; valoriser les ressources naturelles et ne pas les aliéner par égoïsme ou pour le pouvoir ; « consolider la démocratie par l'organisation des élections libres, crédibles et transparentes » ; « respecter la Loi fondamentale qui constitue le socle de la nation ».

Les Evêques encouragent ensuite la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à « sauvegarder son indépendance et à demeurer dans l'impartialité, la transparence et le respect des prérogatives à lui imparties par la Loi ».

« Comme nous l'avons dit dans notre Communiqué de presse à l'issue de notre Comité permanent de février 2014 – indique le message – nous soutenons les élections des députés provinciaux et même des maires et des bourgmestres par mode de scrutin direct » (voir Fides 04/03/2014). La Conférence épiscopale réaffirme sa position, déjà prise dans le Mémoire envoyé au Chef de l'Etat à propos de l'opportunité de ne pas modifier la Constitution, en particulier en ses articles « verrouillés » comme l'article 220 : « La forme républicaine de l'Etat, le principe du suffrage universel, la forme représentative du Gouvernement, le nombre et la durée des mandats du Président de la République, l'indépendance du pouvoir judiciaire, le pluralisme politique et syndical ne peuvent faire l'objet d'aucune révision constitutionnelle ». Les Evêques se disent également contraires à « toute sorte d'initiative qui, sans modifier directement l'Article 220, viserait à le vider de son contenu essentiel » et espèrent que les hommes politiques et tous les congolais comprendront l'importance de cette disposition constitutionnelle, fondamentale pour garantir la stabilité du pays.

Le document se conclut par une série de recommandations aux différents secteurs de la société : « Redisant notre ferme volonté d'apporter notre contribution pour protéger la Nation et travailler au bien-être intégral de la population congolaise, nous accompagnerons ce processus électoral par l'éducation civique et électorale. Nous organiserons à cet effet, des moments de prière dans tous les diocèses de notre pays » annoncent les Evêques qui entendent veiller également pour « sauvegarder la liberté de l'Eglise », en espérant que « la célébration du 54ème anniversaire de l'indépendance de notre pays apporte à tous un sursaut patriotique et un réel engagement ». (SL) (Agence Fides 02/07/2014)

### > LINKS

*Texte intégral du Message des Evêques (en français):*

[http://www.fides.org/fra/attachments/view/file/Message\\_CENCO\\_27062014.doc](http://www.fides.org/fra/attachments/view/file/Message_CENCO_27062014.doc)